



J'ai gagné en correctionnel mais la décision n'est tjs pas appliq

Par Dupaud

Bonjour

Le 24 mai 2022 j'ai gagné en correctionnel contre mon ex mari après 3 audiences où il ne s'est pas présenté il a fini par être jugé en son absence. J'ai obtenu des dommages et intérêts, et il devait payer les frais de justice en parti. Mon avocat m'a dit après la signification il a 10js pour faire appel hors j'ai depuis aucune nouvelle même pas de copie du jugement rien comme ci rien ne c'était passé. J'ai bien contacté mon avocat qui ne m'a pas répondu, j'ai contacté le tribunal d Amiens idem j'ai eu une dame hyper insultante me reprochant vouloir uniquement l'argent que je pouvais rêver je ne suis pas prête à obtenir mon argent et elle a fini par me raccrocher au nez !!!

Je pense être dans mon droit le jugement doit être signifier. Que puis je faire ??

L'adresse de Monsieur je ne l'a connait pas bien que la loi l'oblige à me l'a communiquer pour la garde de la petite il ne le fait pas je le voit pour la petite mais je n'ose pas abordé avec lui ce jugement de peur qu'il se venge sur la petite.

Le tribunal de Compiègne lui a su le trouver et le condamner pour stupéfiant et lui a retirer le permis je pense donc que le correctionnelle d Amiens est en mesure de le trouver surtout que monsieur travail dans une grosse société donc pas inconnu non plus.

Quelqu'un pourrait m'aider il faut savoir que ce jugement appliqué est une sécurité aussi pour ma fille si elle passe la frontière avec son père. Il est important que ce jugement soit appliquée.